

Communiqué de presse

la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval organise une session de formation BAFA

Par le biais de son service jeunesse, la Communauté de Communes organise des formations BAFA à Châteaubriant ainsi qu'à Derval.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) est un diplôme national délivré par le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports. Ce diplôme est nécessaire pour encadrer l'accueil collectif des mineurs.

Vous avez 17 ans, vous êtes motivé pour travailler auprès des enfants et des adolescents ? Passez votre BAFA en 2021 et devenez animateur !

- Session de base : du 22 février au 2 mars (sauf dimanche 28 février) à **Châteaubriant**
- Session de base : du 26 Avril au 5 mai (sauf samedi 1er mai et dimanche 2 mai) à **Derval**
- Session d'approfondissement : du 25 octobre au 30 octobre. (lieu à définir)

Les inscriptions se font auprès du **Guichet unique** à Châteaubriant jusqu'au 6 février.

Le tarif est de **180 € par session théorique**, réservé aux résidents des 26 communes. Le repas du midi est pris en charge par la communauté de communes.

Une gratuité de la formation sous certaines conditions :

La Caisse d'Allocations Familiales rembourse 300 € à l'issue de la formation (à la fin des 3 étapes : base, stage pratique et approfondissement) et la Région des Pays de la Loire 60 € si vous avez souscrit au E.PASS (déduction du coût lors de l'inscription à la première session soit 120 € à payer). La collectivité prend à sa charge le reste de la formation.

CONTACT

Guichet Unique
Rue de Couéré
44110 Châteaubriant
Tél. : 02 40 28 88 89

Courriel : guiche.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et 14h à 17h45, le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.